



COMITÉ DE JUMELAGE AGNEAUX- FRĂTĂUȚII NOI

Bulletin d'Adhésion 2024

Noi.....Prenom(s).....

Adresse.....

Code Postal Ville.....

Téléphone..... Courriel.....

Règlement de 5€ par personne

Nombre de personnes

Espèces

Chèque à l'ordre du comité de jumelage Agneaux- Frătăuții Noi

Règlement à remettre le jour de l'Assemblée Générale, ou à adresser à : **Monsieur Patrick ENEE (Président) 295, Rue de la Vignette**

50180 AGNEAUX

Toute personne qui n'aura pas acquitté son adhésion au moment de l'assemblée générale, ou dans un délai proche de celle-ci, entrainera la suppression de correspondance, d'invitation, de compte rendu de réunions.....